

CATS : réunion sous-commission Le manifeste – 25 février 2017

<p>ODJ :</p> <p>1 -présentation Karim (représentants usagers)</p> <p>2 - les débats</p> <p>3 - le trottoir d'à coté</p> <p>4 - appel pour l'antenne du social</p> <p>5 - dates</p> <p>6 - défenseur des droits</p> <p>7 - ventes des manifestes</p> <p>8 - plateforme du travail social</p>	<p>11h-13h15</p> <p>Présents :</p> <p>Karim/ Jean-Marie/ Karima/ Alison/ Isabelle/ Christophe/ Laura/ Rosa/ Éric (collectif pour une éthique en travail social) Marie-Amélie</p>
---	--

1 - Présentation de Karim, représentant des personnes accompagnées au sein de la CIP

(CIP = commission intermittents et précaires) ac un constat négatif de la relation avec les travailleurs sociaux. Relation asymétrique. Catégorie des majeurs (RSA etc...). Souhait de la création d'un collectif de travailleurs/usagers. (Personnes accompagnées)

Avec le mouvement des chômeurs et le collectif, ils remarquent : à partir des années 90 il y a eu un tournant dans la relation au travail social. Visions global des travailleurs sociaux des années 70 avec un engagement politique, peu à peu, changement de générations des travailleurs sociaux, pour les personnes accompagnées ça devient un relationnel axé sur l'émotionnel, détaché du politique.

« Un tournant déshumanisant des institutions » / « un individu dilué dans un environnement social industriel ». « L'utilisateur est relégué en citoyen de seconde zone ».

L'idée serait de mobiliser des énergies, des témoignages de personnes accompagnées pour faire valoir auprès des institutions.

JM : - réarticuler sur la plateforme du travail social : pour qu'il n'y ait pas un entre-soi. Place des usagers et des citoyens qui doivent être complémentaires pour avoir une expertise complète.

- Défenseur des droits souhaite une attention entre autre aux services offerts à la population.

La majorité des travailleurs sociaux ne sont pas satisfaits des chemins que prend le travail social actuellement. Idée d'une émission qui réunirait usagers et travailleurs sociaux.

Il n'y a pas de possibilité de critique de la part d'une personne accompagnée.

Se rencontrer, discuter pour porter des revendications communes, sortir du vertical pour aller vers l'horizontal.

Karim est en lien pour une émission avec Mathilde Goenec (MEDIAPART)

Tous les lundis à 15h permanence de la CIP à la Commune libre d'Aligre. (Coordonnées sur le net)

Karim souhaite initier le collectif mais ne pas en être « à la tête »

2- Débats :

- Librairie publico : une dizaine d'exemplaires déposés là-bas > Alison les recontacte pour un débat.
- Les écoles :
 - IRFASE : le contact d'Alison n'est plus d'actualité, quelqu'un à-t-il un autre contact ?
 - IRTS-Montrouge : Alison indique que c'est possible de passer par les étudiants mobilisés pour organiser un débat. La contrainte c'est que ça soit un midi pour toucher du monde. Si c'est prévu 2 mois avant, certains peuvent se libérer sur un déjeuner.
 - IFTS Pitie salpé : Helena a un contact : fera suivre.
 - GPS Toulouse : via Anabelle, débat possible courant avril. Proposition du 7 et 21 avril 2017.
- Débat du 25 mars confirmé, 16h à 18h. Proposition de faire un flyer en A5 pour diffusion papier. Un intro à préparer puis lancer le débat avec le public. (Librairie Michel FIRK : présents au débat du 25 : Isabelle/JM/Karima/Alison/Christophe/M-Amélie)

Pour la Prépa RDV samedi 11 mars de 10h-12h : Isabelle/JM/Karima/Alison/Christophe à Denfert-Rochereau

- Proposition d'un débat à l'ANAS : sur une journée porte ouverte ?

Question : Que fait-on de la parole des personnes qui vient dans les débats ?

3 - le trottoir d'à coté : Karima a eu M. Eric Santamaria

Trois propositions :

- « Appel en cours » le 16 mars avec Karima (rubrique que tu peux réécouter sur le site internet)
- Propositions de faire des billets d'humeur.
- une Émission avec lui possible, avec invitation d'étudiants et professionnels

4 - appel pour l'antenne du social

- Émission du 19 mai : ouvrir sur la perspective de la suite du manifeste du travail social, inviter des gens qui viendraient témoigner de leurs pratiques : le débat est privilégié à l'aspect témoignage. Un frein actuellement pour mobiliser les travailleurs sociaux. La question de la plateforme du travail social pour être le réceptacle de cette discussion.
- Émission du 17 mars : recherche un travailleur social en protection de l'enfance : « en quoi les nouvelles dispo législatives influencent les pratiques de protection de l'enfance » ? 17 mars de 19h à 21h : le podcast est déjà disponible sur le site de la radio. Organisation : discussion tel/ puis une boucle mail/ puis l'émission.

5 - Dates

Mobilisations à venir : appel à la grève du 7/03.
Marche pour la Justice et Pour la dignité du 19 mars.

6- défenseur des droits

JM était présent à la rencontre avec la défenseure des enfants le mercredi 22/02. Cette rencontre est à l'initiative de DEI France. G. Avenard a compris qu'il se passait quelque chose dans le travail social. Deux points ont été traités:

- la question des droits fondamentaux, qu'il faut rendre centrale.
- et comment soutenir les travailleurs sociaux dans leur prise de parole.

Deux lois concernent ce dernier point: celle sur les lanceurs d'alerte qui passe devant le Conseil d'Etat. Et un article depuis décembre 2016 qui protège la personne qui saisit le défenseur des droits. Il y a besoin de travailler sur les protocoles de témoignages : comment on s'y prend pour faire circuler la parole des professionnels?

DEI a une revendication très forte. Leur point de vue est de dire que les TS ne maîtrisent pas les droits fondamentaux et qu'il faut revoir les formations en ce sens. Ils vont faire une étude sur la formation actuelle des TS au droit.

Dans les formations, comment on mobilise une posture critique chez les TS?

7- Point Manifeste

Actuellement 500€ dans la caisse : proposition d'un remboursement à hauteur 50% du tarif aller-retour lors de déplacements pour un débat.

8 - plateforme du travail social

Plateforme du travail social se ferait dans la même mouvance que l'ordre du travail social québécois. L'idée est de dépasser les collectifs (importants) mais qui n'ont pas d'interrelation. Faire signe à tout le monde pour peut-être faire quelque chose en commun. Avoir une portée de l'intervention beaucoup plus puissante.

A la base on pensait refaire un texte de l'après-manifeste. Finalement, si on va vers la plateforme du travail social, en tant que représentants de collectifs et en tant que personnes individuelles, ça serait faire lien et corps de manière horizontale, pour être force de propositions.

Il faut le dire pour faire front, et indiquer sur quoi on construit ensuite. C'est quoi cet au-delà du travail social ? Le point de départ est la prise de conscience collective.

// avec les plateformes des syndicats.

On devrait concevoir l'infrastructure en parallèle de la création de la plateforme au niveau individuel. Il y a l'outil collectif qui est l'écriture.

En notant que le support écrit est pris en charge par les « sachants ».

On ne sait pas encore comment on peut organiser la parole.

L'organisation est un enjeu : le risque c'est « on va faire avec ce qu'on sait faire ». Il faut réfléchir au comment, ce qu'on y voit...

- un exemple : cotisation à un ordre avec carte professionnelle ?

(// ac la Théorie de la perturbation : en urbanisme. Si tu imposes un cadre urbain, les gens ne vont pas le suivre / Si tu consultes à tout crin, c'est difficile se saisir de la parole.)

- Autre proposition : des « propositionnels » viennent avec l'avancée de la réflexion, la mette sur la table, mais c'est « perturbable ».

La question c'est comment le travail social peut prendre la parole dans la société. (Le GPS va nous faire avancer, ils ont une expérience sur la perturbation qu'ils ont réussi à faire (une expérience pas une expertise).

Intervention d'Éric du « collectif pour une éthique en travail social » : constat que nous sommes dans une position défensive. Ce qui peut séduire le collectif c'est la possibilité d'aller vers des dispositifs et des dispositions (alternatives). Est-ce que ça voudra dire être un compagnon de route de l'après-manifeste ? L'idée générale est de sortir de la position de plainte pour aller vers une position offensive, propositionnelle. Cela converge avec le collectif.

La prise de parole est encore plus difficile : il est plus facile de dénoncer que de proposer.